



Déchets  
professionnels

## GARAGE AUTOMOBILE

- **Déchets concernés** : Déchets dangereux (emballages souillés métalliques ou plastiques, solvants usagés, dégraissants, chiffons souillés, filtres de cabine de peinture, batteries, aérosols, liquide de freins, de refroidissement, plaquette de frein en amiante, filtres à huile à carburants, huile de vidange, carburants mélangés, pots catalytiques, véhicules hors d'usage non dépollués, boues du séparateur d'hydrocarbures). Déchets non dangereux (pare-brise, pare-chocs, papiers-cartons, filtre à air, plastiques, mousse de rembourrage, métaux, palettes).
- **Accompagnement proposé** : Information. Optimisation de votre conteneurisation. Formalisation des conventions. **Diagnostic déchets** : propositions de solutions, plan d'actions, et sensibilisation sur la qualité du tri.
- **Coût** : Le Havre Seine Métropole vous accompagne gratuitement.

### POURQUOI TRIER ?

- + Trier les déchets permet de les valoriser
- + Moins de déchets, c'est moins de CO2 émis
- + S'inscrire dans une démarche éco responsable
- + Maîtriser les coûts.

### DES SOLUTIONS POUR CHAQUE ÉTAPE DE VOTRE ACTIVITÉ :

#### Approvisionnement :

- Limiter la collecte et l'achat de solvant en investissant dans un régénérateur de solvants « fontaine à solvants ».
- Supprimer les dégraissants en optant pour une « fontaine de dégraissage biologique », ce qui permet de réduire les coûts d'élimination des déchets dangereux.
- Supprimer la gestion des cartons d'emballage en négociant avec votre fournisseur soit la reprise des cartons, soit l'utilisation d'emballages « navette ».
- Privilégier les fournisseurs qui peuvent livrer des produits en vrac ou préférer les grands contenants consignés qui pourront être repris par votre fournisseur.

#### Stockage :

- Optimiser le stockage de vos matériaux grâce à l'application stock-pro.fr
- Réutiliser les emballages, réemployer et réparer les palettes.

#### Production :

- Réparer, vendre ou donner certains de vos déchets.
- Entretenir les matériels de production et machines, penser à réparer au lieu de racheter du neuf.
- Utiliser de pièces recyclées, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, tout professionnel qui commercialise des prestations d'entretien ou de réparation de voitures particulières doit permettre au consommateur d'opter pour l'utilisation de pièces de rechange issue de l'économie circulaire à la place de pièces neuves sauf carrosserie amovible, garnissage intérieur, sellerie, vitrages non collés, pièces optiques, pièces mécaniques ou électroniques.

#### Accueil / Bureaux :

- Mettre en place des zones de collecte au comptoir d'accueil (ampoules, piles.)
- Sensibiliser votre clientèle sur votre démarche en faveur de la réduction des déchets.
- Dématérialiser vos factures, devis, publicités, promotions afin d'éviter les impressions papiers.
- Privilégier le raccordement sur le réseau d'eau potable au lieu d'utiliser les recharges pour fontaine à eau.
- Remplacer les gobelets par de la vaisselle durable.
- Demander le paramétrage de la machine à café afin de pouvoir mettre un mug à la place d'un gobelet.
- Repenser l'implantation des poubelles afin d'optimiser le tri à la source.
- Paramétrer les imprimantes recto/verso et noir et blanc par défaut. Sensibiliser, impliquer les salariés.

# GARAGE AUTOMOBILE

## Déchets :

- Trier à la source et valoriser les déchets par flux, papier, cartons, verre, plastique, métal.
- Tenir à jour un registre de suivi des déchets, obligatoire depuis le 1er juillet 2012.
- Demander le Bordereau de Suivi des déchets (BSD) pour l'enlèvement des déchets dangereux.
- Mettre en place la collecte des films étirables par Reborn-plastics.
- Optimiser votre dotation de bacs, avec des contenants adaptés à vos déchets sur roues, palettes ou bennes.
- Faire collecter les déchets par un prestataire privé : collecte des papiers, cartons et D3E par Vauban environnement, déchets dangereux, huiles de vidanges par Chimirec.
- Dépôts de vos déchets dangereux et non dangereux (pare-brise, parechoc, filtre à air, palettes...) en centre de recyclage professionnel : Unifer, Hettier. Les pneus usagés doivent être collectés par une entreprise agréée afin d'être valorisés, rapprochez vous de ALIAPUR et GIE France recyclage Pneumatiques.

### Plus d'infos :

Service accompagnement des professionnels  
Direction du cycle du déchet  
Le Havre Seine Métropole  
Tél. : 02 77 61 26 09  
[dcd-suivipro@lehavremetro.fr](mailto:dcd-suivipro@lehavremetro.fr)